

Canal + pose ses conditions pour rester sur une TNT en « décroissance »

La procédure de renouvellement de l'autorisation de diffusion de Canal+ en TNT, accordée en décembre 2020, est lancée. L'Arcom a procédé à l'audition des représentants du groupe le 30 juin. Face à la concurrence des plateformes de VOD, ces derniers ont réclamé de pouvoir s'adapter avec agilité au nouveau contexte concurrentiel créé, et souhaitent une autorisation avec des conditions de sortie de la TNT facilitées. Menacé d'une hausse de la TVA sur ses offres de 10 à 20 %, le groupe prévient qu'il tomberait alors « dans le rouge » en France.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter